

# Les « monstres » et les morts. Imaginaires et rationalité : ce qui entrave ou rend possible la relation

Atelier de recherche en ligne, les 28 septembre, 4, 12 et 20 octobre 2022, de 18h à 20h30

Université de Bourgogne / Université Lyon 3 – Jean Moulin

Organisation : Anna-Maria Sienicka et Giulia Lelli

Avec le soutien du LIR3S

## Argumentaire

Les personnes susceptibles d'être perçues comme des « monstres »<sup>1</sup> et les morts<sup>2</sup> suscitent une répulsion mêlée de fascination, un recul et un désir de s'approcher de l'autre qui n'est peut-être pas un autre, ou qui ne l'est peut-être plus. En quoi consistent précisément les obstacles qui écartent de la personnes susceptible d'être perçue comme « monstrueuse » ou du mort, qui empêchent ou brisent la relation<sup>3</sup> ?

La relation avec une personne porteuse de caractéristiques physiques très visibles et qui sortent de l'ordinaire peut être empêchée, si cette personne est perçue comme «

---

1 Les personnes susceptibles d'être perçues comme des « monstres » sont celles qui ont des caractéristiques physiques très visibles qui sortent de l'ordinaire. Ce sont par exemple les jumeaux fusionnés, les personnes nées avec un ou plusieurs membres manquants, les personnes porteuses de pathologies dermatologiques, notamment lorsqu'elles sont présentes sur le visage (dépigmentation), etc. La notion de monstre s'apparente à celle de *freak* telle qu'elle a été construite dans les freak shows du début du XXème siècle. Nous excluons donc de cette définition la monstruosité morale, associée à un acte impardonnable, et la monstruosité animale. Quant aux monstres imaginaires (le Léviathan, l'hydre aux mille têtes, les sirènes, etc.), nous nous y intéressons uniquement en tant qu'ils composent un imaginaire qui médie notre rapport aux personnes réelles susceptibles d'être perçues comme monstrueuses. Ce que nous étudions, c'est la relation qui, en droit, pourrait exister avec ces personnes réelles et pas le rapport qui peut exister avec les monstres imaginaires.

2 Par mort, nous entendons une personne humaine dont la vie biologique s'est arrêtée. Nous excluons donc de cette définition les représentations culturellement situées d'humains morts (zombies, vampires, âmes errantes, etc.) et nous intéressons exclusivement à des personnes ayant eu une existence effective. Nous nous concentrons en outre sur les personnes humaines dont la vie biologique s'est complètement arrêtée et dont la mort ne fait aucun doute, quel que soit le critère retenu (arrêt du coeur, « mort cérébrale »). Nous excluons donc les personnes dont l'arrêt de la vie biologique est incertain — soit que cet arrêt de la vie biologique dépende du critère retenu (fonctions vitales maintenues artificiellement), soit qu'il ne puisse pas être attesté (personnes portées disparues).

3 On entend ici par relation un lien dans lequel chacun reconnaît en l'autre un alter ego et laisse l'autre être ce qu'il est (Patocka 1995 : 153).

monstrueuse ». Face à celle-ci, la personne se percevant comme « normale » peut en effet reconnaître dans le corps vivant qu'elle perçoit un membre de l'espèce humaine, sans pour autant reconnaître dans ce corps des caractéristiques qu'elle considère elle-même porter et être fondamentales. Ces caractéristiques peuvent être la capacité à se mouvoir avec agilité et sans douleur, ou des caractéristiques physiques normées. C'est alors que le « monstre » apparaît et que l'entrée en relation est empêchée.

D'une manière analogue, lorsqu'un vivant manipule un reste matériel d'un mort, ou se remémore un mort, il est possible qu'il ne se sente pas en relation avec le mort, mais simplement en rapport avec lui, c'est-à-dire dans un lien unidirectionnel d'une personne autonome vers une entité désormais entièrement passive (Sartre 1994 : 586-587). La douleur liée à la perte d'un proche semble confirmer le basculement d'une relation entre deux personnes vivantes chacune autonome dans le dessin de la relation, vers un rapport dans lequel le survivant s'adresse au mort sans plus pouvoir en obtenir de réponse (Shelley 2017 : 54 ; Roubaud 1986 : 53). Pourtant, il est des situations où une personne vivante pense à une personne morte, travaille sur ses restes corporels ou sur ses œuvres et où ce lien est perçu comme une relation, plutôt que comme un simple rapport. Le légiste qui s'efforce de reconstituer les circonstances de la mort d'une personne à partir de l'étude de son cadavre (Schneegg et Rey 2017 ; Boursier 2021), le notaire qui met en œuvre la volonté testamentaire de son client (Delmas 2019) mentionnent ainsi une forme d'obligation à l'égard du mort. L'historienne qui retrouve la trace d'un anonyme dans des archives (Farge 1989 : 43), l'exégète qui étudie le texte de tel ou tel auteur, parlent de « rencontre » (Jacquet 2020 ; Danino 2021). Le vivant saisit donc quelque chose, du côté de la personne morte, qui contribue à dessiner la relation : une forme de puissance obligeante (envers le légiste, le notaire ou l'historienne), d'intentionnalité (restituée par le notaire ou l'exégète), de liberté passée qui continue de pouvoir être saisie (par l'historienne), ou de « résistance » à la déformation (par l'exégète). Le lien entre vivant et mort est ici bien une relation mettant en jeu, de chaque côté, un pôle d'individualité possédant une part minimale d'autonomie. Ces situations, toutefois, ne sont pas les plus fréquentes et l'entrée en relation du vivant avec la personne morte, par l'intermédiaire de ses restes, est le plus souvent manquée.

Nous ne nous intéressons donc pas à de purs monstres ou à des morts largement reconstruits par l'imagination, mais à des personnes qui se trouvent vues comme monstrueuses ou bien vues comme n'ayant plus d'être autonome du fait de leur mort. Notre objet est la relation qui, de droit, devrait avoir lieu avec ces personnes (puisque les corps perçus comme monstrueux et les restes appartiennent à des personnes) : la relation entre la personne se percevant comme normale et celle perçue comme monstrueuse, la relation entre le vivant et le mort. Notre constat est que, de fait, cette relation est souvent manquée.

À partir de ce constat, nous nous posons deux questions symétriques : quels sont les obstacles qui empêchent l'entrée en relation ? Par quels procédés l'entrée en relation peut-elle être réussie ?

En posant ces questions, nous soutenons quatre thèses.

La première est une thèse ontologique : il est possible d'entrer en relation avec une personne susceptible d'être perçue comme un « monstre » et avec un mort. Cette thèse ne fait aucun doute dans le premier cas. La relation a alors lieu non pas avec la dimension « monstrueuse » de la personne (qui justement, empêche la relation), mais avec la personne elle-même. En revanche, soutenir qu'un vivant peut entrer en relation avec un mort au sens où on l'a défini est polémique.

La seconde est une thèse éthique et politique : la possibilité d'entrer en relation avec les personnes susceptibles d'être perçues comme « monstrueuses » et avec les morts comporte des enjeux éthiques et politiques forts. Pour la personne susceptible d'être perçue comme « monstrueuse », l'enjeu est celui d'une relation éthique et d'une organisation sociale juste. Pour le mort, l'enjeu est celui des obligations éthiques existant à son égard et de la possible instrumentalisation politique de son nom. Il importe donc de se demander quels dispositifs existent, qui permettent de faciliter la reconnaissance des individus susceptibles d'être perçus comme « monstrueux » et de créer un plus grand confort interactionnel et quels dispositifs permettent véritablement d'entrer en relation avec les morts.

La troisième est une thèse explicative : les obstacles qui entravent cette entrée en relation sont de même nature dans ces deux situations. Ils sont liés à des imaginaires qui empêchent notamment de saisir adéquatement ce que sont ces individus et ce qu'ils peuvent faire.

La quatrième est une thèse méthodologique : en raison de ces obstacles similaires, il est fécond d'étudier conjointement les rapports aux « monstres » et aux morts, ou plus précisément, les entrées en relation entravées avec les personnes susceptibles d'être perçues comme « monstrueuses » et avec les morts.

Il s'agira, dans cet atelier, de développer conjointement la troisième et la quatrième thèses. En menant une étude conjointe des rapports aux « monstres » et aux morts, on s'efforcera de montrer quels obstacles empêchent la relation et de quelles manières ces obstacles peuvent être levés.

Trois axes de recherche sont envisagés.

#### **A. Des imaginaires qui informent le rapport aux « monstres » et aux morts : cyclopes, géants, nains, vampires, fantômes, morts-vivants, etc.**

Il nous semble que le rapport aux « monstres » et aux morts est médié par des imaginaires proches et d'une manière similaire. Par imaginaire, nous entendons un ensemble d'images, issues de la mémoire individuelle ou collective, qui oriente affectivement notre manière d'entrer en rapport avec les êtres (Caillois 1980).

Ainsi, il existe un imaginaire des monstres humains, issu en grande part de la mythologie (cyclopes, géants, nains, etc.) et reconduit par différentes formes artistiques (freak shows, films d'horreur) (Bogdan 1988 ; Garland-Thompson 1996), qui informe le regard sur les personnes susceptibles d'être perçues comme « monstrueuses ». D'un côté, le corps perçu comme « monstrueux » est saisi comme indubitablement humain, mais d'un autre côté, la perception de ce corps met en branle un imaginaire du monstrueux qui remet en doute cette humanité (Lascault 1973 ; Kozin 2007). Cette

activité de notre imagination tend à faire basculer la personne perçue du côté de l'irréel et à la rejeter hors de l'humanité.

De même, il existe un imaginaire des « morts », issu des grands monothéismes (damnés), des pratiques culturelles médiévales (dances macabres) et relayées par des formes artistiques plus ou moins contemporaines (vampires et fantômes de la littérature gothique et fantastique, morts-vivants du cinéma d'horreur). L'accent est mis, dans cet imaginaire, sur une trop grande agentivité des morts et sur la possibilité qu'ils fassent retour de manière nocive parmi les vivants (Ricœur 2007). Cet imaginaire des morts trop agissants produit deux effets contraires qui empêchent chacun l'entrée en relation. Soit il brouille la distinction entre morts et vivants et laisse croire qu'une relation telle qu'elle peut exister entre deux vivants pourrait exister entre un vivant et un mort. L'attention aux modalités spécifiques de la relation entre un vivant et un mort est perdue et l'entrée en relation est manquée. Soit cet imaginaire des morts trop agissants, parce qu'il fait peur, empêche de reconnaître à la personne morte une quelconque agentivité, fût-elle minimale. L'attention à la part d'autonomie venant du mort est perdue et l'entrée en relation est manquée.

## **B. Des rapports caractérisés par le même type d'affects : angoisse, peur et dégoût**

L'entrée en relation peut par ailleurs être entravée par les affects négatifs qui caractérisent souvent les rapports aux « monstres » et aux morts : peur, dégoût et angoisse.

Le rapport au « monstre » et aux morts est ainsi souvent accompagné d'une angoisse. L'angoisse est provoquée dans le cas du « monstre » par ce qui est perçu comme une menace de ma vie par déformation (c'est-à-dire menace par un processus de régulation vitale). Elle est provoquée, dans le cas du mort, par ce qui est perçu comme une menace de ma vie par la mort elle-même. Ces angoisses peuvent devenir peur du « monstre » ou du mort si l'on appréhende ces personnes comme des vecteurs de contamination (Ancet 2006). Ces rapports peuvent en outre s'accompagner de dégoût. Il serait provoqué par la conscience de ces possibilités (d'être atteint dans sa chair, de mourir) conjointe à l'impossibilité de se reconnaître dans ces corps (vivant, ou mort).

## **C. Quelle présentation de soi pour garantir la relation ?**

Quels dispositifs peuvent alors être mis en place afin de négocier ces risques et cette fragilité qui menacent la relation ?

Comment la personne initialement perçue en tant que « monstre » peut-elle parvenir à dissoudre l'ombre portée sur son corps (Ancet 2006) ? Elle peut anticiper cette ombre portée et modifier sa présentation d'elle-même en conséquence, par exemple en neutralisant le regard déformant avec le port d'une prothèse (Yaron, Widdershowen, Slatman 2017). Une autre modification de la présentation de soi peut consister à mettre son corps en scène de manière outrancière et dénoncer le regard déformant porté sur lui. Certaines photographies issues des freak shows mettent ainsi en scène, par leur construction même, le regard obscène porté sur le corps « monstrueux » photographié (Sienicka à paraître). Enfin, la modification de la présentation de soi peut consister à mettre en lumière la caractéristique du corps qui lui est déniée par le regard déformant,

afin de contredire ce regard. C'est ce que fait par exemple une mise en scène de l'agilité du corps « monstrueux », qui vient contredire directement le regard de celui qui projette une faiblesse physique et une souffrance sur ce corps. Et quels dispositifs imaginer, du côté de la personne se percevant elle-même comme « normale » ?

Quels dispositifs de re-présentation de soi peuvent-ils être mis en place, avant la mort ? Le testament, les précautions prises pour préserver la complexité du sens de son œuvre (Biasi 2017), les déclarations invalidant à l'avance des interprétations erronées peuvent par exemple être considérés comme des dispositifs destinés à préserver une part d'autonomie à la personne après sa mort. Est-ce plutôt du côté du vivant que des pratiques garantissant la relation peuvent être adoptées ?

## Programme

**Mercredi 28 septembre, 18h-20h30 :**  
**Agentivités hors normes**

**Christophe Pons**, Directeur de recherches CNRS à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (Idemec - UMR 7307, Aix-Marseille Université)

### **Qualification et monstruosité**

La monstruosité est l'inconnu qui échappe à l'ordre du classable. À suivre Gregory Delaplace dans son dernier ouvrage sur les maisons hantées, *Les intelligences particulières* (2021), les apparitions de fantôme en seraient sans doute de bonnes illustrations ; elles procèdent de phénoménologies inclassables, marquées par l'incomplétude et l'aberration. On ne sait ce qu'il y a là, au travers de mouvements sans causalités, de non respects des lois physiques, de chutes silencieuses d'objets ou bien de bruits sans chute, de déplacements immobiles... Autant de phénoménologies qui ne collent pas avec l'entendement et posent des problèmes de qualification. Dans la même veine, certains milieux adeptes de la médiumnité côtoient la monstruosité. Non pas les religions dites afro-atlantiques qui usent du médiumnisme pour commercer avec des divinités systématiquement identifiées, mais plutôt les spiritismes et spiritualismes qui dialoguent avec des esprits parfaitement inconnus. Le spiritisme se confronte à la monstruosité de l'incomplétude ou de l'aberration. D'abord pour les médiums : les agentivités surnuméraires qui s'expriment précipitent une nécessité de qualification. Dans les séances de désobsession, on accueille des esprits qu'on s'efforce de qualifier, non pas d'identifier ; qui ils sont n'a pas beaucoup d'incidence, mais il importe de savoir ce qu'ils sont. Parmi eux, il peut ainsi advenir des entités monstrueuses, inqualifiables, mélanges d'humanité et non-humanité. Ensuite, parmi les curieux et sympathisants du spiritisme, on trouve de nombreux soignants confrontés, dans leur profession, à des problèmes de qualification ; que comprendre d'un corps qui ne semble plus abriter un esprit ? Que sont les formes excessives d'Alzheimer ou d'autisme, quand les incarnés échappent aux qualifications... Enfin, les centres spiritiques accueillent aussi des personnes incarnées qui éprouvent en elles-mêmes l'incomplétude ou l'aberration, et qui s'interrogent sur ce qu'elles sont voire si elles sont : parmi elles des substituées qui ressentent l'étrangeté de ne pas être, ou bien des plurielles qui éprouvent une complexité à être, ou encore des happées sorties de la norme de l'existence, accidentées, handicapées, défigurées, toutes éprouvant une nécessité à se requalifier.

**Pierre Ancet**, Professeur en philosophie du handicap (LIR3S - UMR 7366 CNRS-uB, Université de Bourgogne)

### **Les zombis. Mourir de mort sociale**

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le zombie n'est pas seulement une créature fantastique qui hante l'imaginaire contemporain. Les zombis (orthographiés sans e) en Haïti sont des individus bien réels, qui errent loin de chez eux, le regard vide, l'esprit altéré par des drogues et en état de mort sociale. Les individus zombifiés ont d'abord reçu un poison puissant qui les a placés en état cataleptique, dans l'incapacité de bouger tout en demeurant conscients. Ils ont vécu la déclaration de leur décès, leur mise en cercueil et leur enterrement devant toute la communauté, puis ont été déterrés durant la nuit, mais laissés sous drogue afin de ne jamais pouvoir récupérer leurs capacités de jugement. Ils deviennent esclaves, oscillant entre la vie et la mort, n'étant plus que l'ombre d'eux-mêmes. Devenir zombi est considéré comme pire encore que la mort, puisque les individus zombifiés ne trouvent jamais de repos. En état de mort sociale, sans existence légale, ils ne survivent plus vraiment en tant qu'humains puisqu'ils n'existent plus pour personne et ne sont plus eux-mêmes.

Nous tenterons de montrer les implications philosophiques et anthropologiques de cette mort apparente pour un occidental, qui correspond à une mort réelle en Haïti. Réfléchir au statut de la mort dans des cultures différentes de la nôtre est révélateur de nos propres conceptions de la vie et de la mort qui ne souffrent pas les mêmes entre-deux. Cela nous permettra également de réfléchir à la nature de ce que nous appelons l'identité personnelle et en particulier à sa composante sociale : que reste-t-il de soi lorsqu'on se trouve écarté de sa famille en un lieu où l'on ne peut être reconnu par personne et que l'on a perdu une grande partie de ses facultés de discernement ?

**Denisa Butnaru**, PD (Privatdozent) Dr. en Sociologie, Université de Konstanz (Allemagne), chercheure associée du Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCS - UMR 7069, CNRS-Université de Strasbourg).

### **Copie non-conforme : le corps postmortel entre réplique et substitut**

Les développements récents dans les sciences de la vie ont contribué de manière très explicite à des formes de réappropriation du corps humain. Parmi celles-ci les processus de réplication du vivant suscitent des riches controverses, nourrissant un imaginaire spécifique qui vise, tout comme certains rites dans des sociétés traditionnelles, à « conquérir la mort » (Engelke 2019 : 30). Un cas particulier le représente les robots humanoïdes, qui peuvent ré- matérialiser soit des personnes disparues, soit des personnes vivantes qui peuvent être « sauvegardées » sous forme robotique.

Le but de ma communication est d'analyser ce processus à travers lequel non seulement la vie est conçue et articulée comme technologie (Lafontaine 2021 : 37), mais également la mort. A travers une recherche explicite d'un capital temporel, les robots

humanoïdes, que j'entends comme des copies non-conformes des personnes réelles, recapitalisent la matérialité du corps humain et l'engagent explicitement dans un processus de déconstruction de la mort (Lafontaine 2009 : 306), tout en redéfinissant les frontières du vivant. Simultanément réplique et substitut d'un corps vivant, ce type de produit technologique perd son rapport à la factualité et réclame une trajectoire ontologique. Au-delà d'un réinvestissement de « régimes de valeur » (Myers 2001 : 18) et des régimes de corporéité spécifiques qui caractérisent la vie, la réplification d'un être humain à travers un robot humanoïde contribue à un processus de réontologisation, tout en confirmant l'émergence d'une « condition postmortelle » (Lafontaine 2009).

## **Mardi 4 octobre, 18h-20h30 : Regard et pouvoir des images**

**Martial Guédron**, Professeur d'histoire de l'art moderne (Laboratoire Arts, civilisation et histoire de l'Europe - ARCHE - UR 3400, Université de Strasbourg)

### **Tératologie et photographie en France dans la seconde moitié du XIXe siècle**

Cette intervention sera centrée sur les représentations du monstrueux dans la *Revue photographique des hôpitaux de Paris*, un journal mensuel qui constitue un jalon important dans l'histoire de la photographie médicale et dans son utilisation comme moyen d'illustrer des pathologies en se tenant soi-disant au plus près de la réalité objective. Il s'agira de montrer comment cette publication, qui fait son apparition à une date où les monstruosité exercent un pouvoir de fascination au-delà du public savant, mise sur la spectacularisation des corps difformes, effrayants et monstrueux à des fins didactiques et édifiantes. À n'en pas douter, *La Revue photographique des hôpitaux de Paris* témoigne de la convergence qui s'opère alors en France entre médecine et photographie ; elle atteste l'institutionnalisation de la photographie médicale et la vocation séméiologique qui lui est assignée. D'un côté, le commentaire savant qui accompagne les clichés fait primer le diagnostic et le pronostic sur l'identité des patients, leur ressenti, leur souffrance ; de l'autre, l'image exhibe des corps habituellement peu visibles dans de telles conditions en dehors de l'espace hospitalier. Ainsi ce périodique permet à ses souscripteurs de disposer d'images de pathologies rares sans avoir besoin de se rendre dans les musées d'anatomie. Or, comme on s'attachera à le montrer, certaines de ces images semblent se situer à la confluence de l'illustration scientifique, du cliché pornographique et des photographies au format « carte de visite » ou cartes postales qui, dans les mêmes années, assurent la promotion des phénomènes au sein des baraques foraines et de l'espace circassien. En raison de ces alliances déroutantes avec une iconographie racoleuse, les clichés reproduits dans la *Revue photographique des hôpitaux de Paris* paraissent peu conciliables avec l'exigence de distance critique chère au positivisme scientifique du XIXe siècle.



**Julie Cheminaud**, Maîtresse de conférences en philosophie de l'art (Centre Victor Basch, Sorbonne Université)

### **De monstrueux morceaux de cadavres : la morbidité des collections anatomiques**

Les collections anatomiques, et plus particulièrement celles qui se centrent sur les pathologies, semblent hantées de monstres et de morts, et suscitent une expérience esthétique singulière. Nous proposons de centrer la réflexion sur l'appréhension des pièces humides : les restes humains en bocal, qu'ils relèvent ou non de la section « tératologie », mènent à un trouble spécifique, comparativement aux pièces sèches que sont les os ou les cires.

Il s'agira ainsi de se demander en quoi l'expérience de ces pièces relève du morbide. Dans un premier temps, l'analyse portera sur le choc et l'effroi. Ces objets particuliers n'auraient pas leur place en ce monde, les apprécier relèverait de la perversité, et on a tôt fait de les mettre au rebut – mais c'est peut-être le caractère négatif du sublime qui dérange ici. Dans un deuxième temps, le morbide sera compris au sens de Foucault (*Naissance de la clinique*) : ce qui se fait voir est le travail du vivant, jusque dans la mort, et c'est le regard porté sur ces pièces qui réactive cette conception et qui trouble les frontières. Enfin, nous nous demanderons si nous ne pouvons pas paradoxalement retrouver l'individualité face à certaines pièces : le morbide, selon Foucault, donne à la vie « un volume singulier », et le monstre est bien de l'ordre d'une « absolue rareté ». Il serait alors possible que l'expérience esthétique permette la saisie des morts et des monstres, par-delà le morcellement des cadavres et le monstrueux.

**Anna Maria Sienicka**, doctorante en philosophie sous la direction de Pierre Ancet (Université de Bourgogne - LIR3S)

### **Les corps de Julia Pastrana : mise en scène de l'anormalité et exhibitions post-mortem**

Julia Pastrana, une indigène mexicaine atteinte d'hypertrichose et d'hyperplasie gingivale, fut un des « monstres humains » à connaître une grande renommée internationale, s'étant produit dans toute l'Europe et en Amérique du Nord. Une carrière qui s'est poursuivie jusqu'après sa mort, en 1860, puisque son corps et celui de son fils furent embaumés et exposés dans une cage en verre comme des spécimens médicaux ou comme attraction, selon le contexte de leur présentation.

Exposée tour à tour comme « femme-ours », « femme-singe » ou encore « nondescript », sa monstration était fondée sur une ambivalence fondamentale, qui faisait se côtoyer des interprétations parfois contradictoires, permettant ainsi aux badauds de tenter de saisir, le temps du spectacle, les vérités qui se cachent dans les apparences.

Le corps du « monstre », lieu de contradictions, devint le moyen de problématiser le réel pour découvrir à travers lui l'ordre ou et ce qui promet de le dissoudre. Incarnant la règle

et la transgression autorisée par la règle elle-même, il rendait ainsi précaire la frontière entre le normal et l'anormal, et dans le cas de Julia Pastrana, celle entre la vie et la mort.

Nous tenterons de montrer les implications philosophiques et anthropologiques de la perception de la monstruosité physique à travers les mises en scène de Julia Pastrana et de la conservation de son corps en momie éternelle, en tant qu'elle permettait de fixer la singularité de la déviance, d'incarner pleinement les angoisses victoriennes concernant la menace de l'altération de soi et finalement l'altérité absolue que constitue la mort. Cela nous permettra de réfléchir à la manière dont la monstruosité se poursuit dans la mort : quelle différence dans le regard posé sur la monstruosité d'un être animé et celle de son corps mort ? Quelle place pour le dédoublement du monstrueux et par le macabre au sein même de la perception ?

### **Mercredi 12 octobre, 18h-20h30 : Du cadavre au monstre, du monstre au cadavre**

**Floriane Tanguy**, Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale de philosophie des académies de Dijon et Besançon, responsable de la valorisation des archives de Louis-Vincent Thomas

#### **Un jour, le monstre viendra : les morts, les monstres et Le Vieux Thanatosaure (Louis-Vincent Thomas)**

Si le monstre est conçu et représenté comme ce qui est au-delà ou en-deça de toute mesure, il est sans doute toujours ce qui déjoue la norme, soit dans la réalité, soit dans l'imaginaire. Dès lors, le monstre pourrait bien se définir par les effets qu'il produit : s'il dépasse la mesure ou la norme, il est essentiellement de l'ordre de l'altérité, ce qui déjoue toute identité, la met en question, interroge nos certitudes quant à l'ordre de la nature, de notre nature telle que nous la vivons intimement . En ce sens qu'y a-t-il de plus monstrueux que la mort, les morts, les cadavres qui nous ramènent sans cesse à notre finitude, notre faiblesse et la conscience que notre identité est menacée par l'altérité qui nous guette (l'unité du corps est menacée de morcellement, de dégradation... ) ou à laquelle nous sommes voués (nous deviendrons tous cadavre) ? « Il est l'autre qui dérange, pose des problèmes, met en question, harcèle notre quiétude et exacerbe nos fantasmes », écrit Louis Vincent-Thomas dans *Les Chairs de la mort*. Penser les monstres, réels ou imaginaires, n'est-il pas toujours penser notre inquiétude existentielle, le rapport au corps et la façon dont chaque culture cherche à conjurer la mort par laquelle « un jour le monstre viendra » ?

C'est bien cela qui donne à la monstruosité une place importante dans les textes de Louis-Vincent Thomas, depuis *Le Cadavre* jusqu'aux *Chairs de la mort*, en passant par *Civilisation et divagations* et *Fantasmes au quotidien*.

**Jeudi 20 octobre, 18h-20h30 :**  
**Corps diminués, corps augmentés par les pratiques et la technique**

**Annamaria Fantauzzi**, Anthropologue, psychologue clinique, professeure à l'université de Turin (Italie), présidente de *Praticare onlus*.

**Corps réfugiés et refusés : la mort vivante**

Professeure d'anthropologie médicale et culturelle (Faculté de médecine et de psychologie de l'université de Turin), docteur en ethno-anthropologie et ethnologie (Université de Rome « La Sapienza ») et en Anthropologie sociale et Ethnologie (EHESS), deuxième diplôme et Titulaire de Master 2 en psychologie clinique, responsable des missions d'ethnonursing en Gambie et au Sénégal, Madagascar et dans des centres d'accueil pour réfugiés en Sicile pour l'ONG *Prati-care* ; chargée de recherche à la Fondation Migrants depuis 2016. En 2011, elle a reçu le prix international « Racisme, antisémitisme et xénophobie » remis par la Ville de Paris, après deux post-doctorats en Ethnopsychiatrie à l'IRIS de l'EHESS et au CERMES-EHESS. Récemment, elle a travaillé et publié des monographies, des articles et des essais dans des revues nationales et internationales, principalement sur les thèmes suivants : la relation médecin/patient et le rôle du corps et de son langage dans la maladie, le don du sang, l'immigration forcée et les victimes de la traite des êtres humains, les corps et les morts des réfugiés. Son intervention sera consacrée aux corps violés et abîmés des migrants provenant de la Méditerranée, qui sont pour la plupart des cadavres sans plus aucune dignité et n'ayant plus l'aspect de personnes.

**Fanny Georges**, Maîtresse de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (CIM-CEISME - EA1484, Université Sorbonne nouvelle).

**La médiation de la relation au défunt par les technologies numériques**

L'intervention présente une synthèse réflexive des travaux du projet de recherche Eternités numériques sur les identités numériques post mortem et les usages mémoriaux du web, et présente des pistes de réflexion sur la question de la relation à la mort médiée par les technologies numériques.

**Giulia Lelli**, doctorante en philosophie sous la direction de Jean-Philippe Pierron, A.T.E.R. à l'Université de Bourgogne (Université Lyon 3 - IRPhL ; Université de Bourgogne - LIR3S)

**Peut-on rencontrer quelqu'un-e après sa mort ?**

D'un côté, il peut sembler farfelu d'affirmer que l'on a rencontré un mort. D'un autre côté, c'est bien une impression de rencontre que l'on éprouve parfois, lorsque l'on

découvre un reste d'une personne morte. C'est ce que décrivent Michel Foucault, qui découvre un nom et des éléments biographiques dans une archive, Chantal Jaquet, qui découvre l'œuvre philosophique de Spinoza et, en un certain sens, Jean-Christophe Bailly, qui découvre les portraits funéraires du Fayoum. Je m'attacherai ici à montrer, à travers l'étude de ces trois exemples, que certaines expériences de découverte de restes de personnes mortes par des vivants viennent troubler la catégorie de la rencontre.

### **Bibliographie :**

- Ancet, Pierre.** 2006. *Phénoménologie des corps monstrueux*. Paris : PUF.
- Bogdan, Robert.** 1988. *Freak-Show. Presenting Human Oddities for Amusement and Profit*. Chicago : University of Chicago Press.
- Caillois, Roger.** 1980. « Le fantastique naturel », *Encyclopedia Universalis*, vol. 7.
- Danino, Philippe.** 2021. « Spinoza sous le signe des rencontres et des séparations », in **C. Jaquet, P. Sévérac et A. Suhamy** (coord.), *Spinoza de cœur et d'esprit*, [carnet de recherche en ligne]. URL : <https://aas.hypotheses.org/771>
- Delaplace, Gregory.** 2021. *Les intelligences particulières*. Editions Vues de l'Esprit.
- Engelke, Matthew.** 2019. « The Anthropology of Death Revisited », *Annual Review of Anthropology*, 48: 29-44.
- Farge, Arlette.** 1989. *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil.
- Foucault, Michel.** 1963. *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris : PUF.
- Garland-Thompson, Rosemarie.** 1996. *Freakery. Cultural spectacles of the Extraordinary Body*. New York : University of New York Press.
- Jaquet, Chantal.** 2020. « L'histoire de la philosophie comme dialogue posthume » in C. Jaquet (dir.), *Faire de l'histoire de la philosophie ou les présents du passé*, p. 139-149. Paris : Classiques Garnier.
- Kozin, Alexander.** 2007. « The uncanny body: from medical to aesthetic abnormality », *Janus Head*, 9/2.
- Lafontaine, Céline.** 2021. *Bio-objets. Les nouvelles frontières du vivant*. Paris : Seuil.
- 2009. « The Postmortal Condition: From the Biomedical Deconstruction of Death to the Extension of Longevity », *Science as Culture*, 18:3, 297-312.
- Lascault, Gilbert.** 1973. *Le Monstre dans l'art occidental : un problème esthétique*. Paris : Klincksieck.
- Myers, Fred R.** (dir.). 2011. *The Empire of Things. Regimes of Value and Material Culture*. Santa Fe: School of American Research Press.
- Patočka, Jan.** 1995. « Phénoménologie de la vie après la mort » in *Papiers phénoménologiques*, Krisis, p. 145-156. Grenoble: Jérôme Millon.
- Ricœur, Paul.** 2007. *Vivant jusqu'à la mort*. Paris : Seuil.
- Roubaud, Jacques. 1986. *Quelque chose noir*. Paris : Gallimard.
- Sartre, Jean-Paul.** 1994. *L'être et le néant : essai d'ontologie phénoménologique*. Paris : Gallimard.
- Schnegg, Céline et Rey, Séverine.** 2017. « Quand les morts passent un scanner », *Anthropologie & Santé* [En ligne], 15. URL : <http://journals.openedition.org/>

anthropologiesante/2698

**Shelley, Mary.** 2017. *Que les étoiles contemplent mes larmes : journal d'affliction*, trad. Constance Lacroix. Le Bouscat : Finitude.

**Sienicka, Anna Maria.** À paraître. « Esthétique du monstrueux et regard poïétique », in J. Cheminaud et C. Crignon (dir.), *Dupuytren – Le musée des maladies*. Paris : Presses Université Paris-Sorbonne.

**Thomas, Louis-Vincent.** 1979. *Civilisation et divagations*. Paris : Payot.

— 1980. *Le Cadavre. De la biologie à l'anthropologie*. Paris : Complexe.

— 1984. *Fantasmes au quotidien*. Paris : Librairie des Méridiens.

— 2000. *Les Chairs de la mort*. Paris : Les empêcheurs de tourner en rond.

**Yaron, Gili, Widdershowen, G. A. M. et Slatman, Jenny.** 2017. « Recovering a “Disfigure” Face: Cosmesis in the Everyday Use of Facial Prostheses », *Techné: Research in Philosophy and Technology*, 21.